

No. 16197. VIENNA CONVENTION ON CIVIL LIABILITY FOR NUCLEAR DAMAGE. CONCLUDED AT VIENNA ON 21 MAY 1963¹

N° 16197. CONVENTION DE VIENNE RELATIVE À LA RESPONSABILITÉ CIVILE EN MATIÈRE DE DOMMAGES NUCLÉAIRES. CONCLUE À VIENNE LE 21 MAI 1963¹

ACCESSIONS

Instruments deposited with the Director-General of the International Atomic Energy Agency on:

25 April 1989

MEXICO

(With effect from 25 July 1989.)

28 July 1989

HUNGARY

(With effect from 28 October 1989.)

Certified statements were registered by the International Atomic Energy Agency on 21 September 1989.

ADHÉSIONS

Instruments déposés auprès du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique le :

25 avril 1989

MEXIQUE

(Avec effet au 25 juillet 1989.)

28 juillet 1989

HONGRIE

(Avec effet au 28 octobre 1989.)

Les déclarations certifiées ont été enregistrées par l'Agence internationale de l'énergie atomique le 21 septembre 1989.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 1063, p. 265, and annex A in volumes 1162 and 1202.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1063, p. 265, et annexe A des volumes 1162 et 1202.